Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213503634-20260428-D_2026_50-DE

Pont-Péan

35131 PONT-PÉAN
Tel. 02 99 52 41 70
mairie@pontpean.bzh

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation :
21 avril 2026

Affichage :
4 mai au 4 juillet 2026
Nombre de conseillers :
En exercice : 27
Quorum : 14
Présents : 24
Votants : 26

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept avril à 20h30, le Conseil municipal de la commune de PONT-PÉAN, légalement convoqué le vingt-et-un avril, conformément aux articles L 2121-9 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur ZEROUKHI Mourad, Maire.

PRESENTS Mourad ZEROUKHI, Denis DUAULT, Marjorie SOURNAC-LEMOINE, Julien GROS, Espérance NIYUNGEKO, Renaud BONAMI, Delphine SIRERA, Jérémie NOGUES, Jean-Michel ENNESSER, Yohann RADIN, Stéphanie BON, Romain GUENO, Marie-Hélène OGER, Isabelle THEVENON, Elisabeth PANARDIE, Maryse AUDRAN, Dominique CANNESSON, Pascal THEVENON, Maëlenn LE GUEN, Dominique JACQ, Bernadette DENIS, Sylvie BERNARD, Stéphane MÉNARD, Gwennaëlle GAUDE

ABSENTS EXCUSÉS : Romain COLLIGNON, Frédéric GOURDAIS

ABSENTE : Julie ORAIN

PROCURATION DE VOTE ET MANDATAIRE :
Romain COLLIGNON a donné pouvoir à Jérémie NOGUES,
Frédéric GOURDAIS a donné pouvoir à Stéphane MENARD

SECRETAIRE : Jérémie NOGUES

Hervé LEFRANC BOURASSEAU, Directeur Général des Services assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Les membres du Conseil municipal constatent que les dispositions législatives concernant la convocation et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

2026-050 : ADMINISTRATION GENERALE. CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DESIGNATION DE SES REPRESENTANTS

Rapporteur : M. Mourad ZEROUKHI, Maire.

Par délibération n°2026-041 du 3 avril 2026, le Conseil Municipal a procédé à la désignation des 8 représentants du Conseil municipal auprès du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale conformément à la **délibération n°2026-040 du 3 avril 2026**, à savoir :

Centre Communal d'Action Sociale de la commune de PONT PEAN	
Président	**Monsieur le Maire : Mourad ZEROUKHI**
Membres élus au sein du Conseil Municipal	Espérance NIYUNGEKO Marie-Hélène OGER Maryse AUDRAN Jean-Michel ENNESSER Romain COLLIGNON Isabelle THEVENON Bernadette DENIS

Le Décret n°2004-1136 du 21 octobre 2004 relatif au code de l'action sociale et des familles précise notamment que le Conseil d'Administration est présidé par le Maire et comprend en nombre égal des membres élus par le Conseil municipal et des membres nommés par le Maire, c'est pourquoi, il est proposé de désigner Mme Elisabeth PANARDIE, comme élue supplémentaire.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213503634-20260428-D_2026_50-DE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (26/26 voix), le Conseil municipal DECIDE de proclamer membres du CCAS les élus ci-dessous :

Centre Communal d'Action Sociale de la commune de PONT PEAN	
Président	Monsieur le Maire : Mourad ZEROUKHI
Membres élus au sein du Conseil Municipal	Espérance NIYUNGEKO Marie-Hélène OGER Maryse AUDRAN Jean-Michel ENNESSER Romain COLLIGNON Isabelle THEVENON Elisabeth PANARDIE Bernadette DENIS

Pour copie conforme, en Mairie, le 28 avril 2026.

Le Maire,

Mourad ZEROUKHI

